



Président Fondateur  
Gustave CHARPENTIER  
Président d'honneur  
Pierre BOULEZ

Syndicat des Artistes Interprètes et Enseignants de la **MU**sique, de la Danse et des Arts  
Dramatiques



**Stage : 23-24-25 octobre 2017**

	Lundi	Mardi	Mercredi
9h00	<b>Denis VERREY</b> 9h00 – 10h50	<b>Guillaume DAMERVAL</b> 9h00 - 10h50	<b>François NOWAK</b> 9h00 - 10h50
9h30	- Réception des stagiaires - Gérer l'emploi d'un artiste : la Convention collective, le contrat de travail - Les droits de l'artiste : la propriété intellectuelle - Les aspects juridiques - Les liens contractuels de l'artiste (1/3). 1/ Les contrats usuels	- Congés scolaires - Droit syndical - Les différents types de contrat - Les allocations chômage	- Le SAMUP - Droit du travail - La justice en France - Historique du syndicalisme. SAMUP et fédération.
10h00			
10h30			
11h00	Pause 10 h 50 – 11 h 00		
11h30	<b>Denis VERREY</b> 11h00 - 12h30	<b>Guillaume DAMERVAL</b> 11h00 - 12h30	<b>François NOWAK</b> 11h10 - 12h30
12h00	- Disque et enregistrement (les questions concernant les autres types de contrats -contrats pour la scène, notamment- et les autres types de liens juridiques -notamment avec les autres intermédiaires de la profession- ont été traitées par d'autres intervenants)	- Durée du temps de travail - Animateurs ou professeurs - Prévoyance - Retraite complémentaire	- Relation avec les autres syndicats - fiche de salaire dans le privé - les élections professionnelles - le délégué syndical, les relations salariés employeurs.
12h30			
Déjeuner 12 h 30 – 14 h 00			
14h00	<b>Franck EDOUARD</b> 14h00 - 15h30	<b>François LUBRANO</b> Directeur chargé de la Culture à la SPEDIDAM 14h00 - 15h30	<b>Jean-Pierre RAMIREZ</b> 14h00 - 15h30
14h30	- Fonction publique territoriale et cadre d'emploi des enseignants artistiques - Diplômes de l'enseignement artistique	- Les droits de propriété intellectuelle des artistes	- La Retraite - Les annexes 8 et 10
15h00			
15h30			
16h00	Pause 15 h 30 – 15 h 40		
16h30	<b>Franck EDOUARD</b> 15h40 - 18h00	<b>François LUBRANO</b> Directeur chargé de la Culture à la SPEDIDAM 15h40 - 18h00	<b>Guillaume ROGATIONS</b> Représentant AUDIENS 15h40 - 18h00
17h00	- Obligations de service - Vacances scolaires	- La SPEDIDAM et L'ADAMI - Rôle culturel de la SPEDIDAM	"Pôle Social et Individus, Service Accompagnement Solidaire et Social Responsable du fonds de professionnalisation et de solidarité des artistes et techniciens du spectacle"
17h30			